



REVUE DE L'U.KA

Volume 12, n. 23 (juin 2024)

**Finances, Droit
et Ethique**

**Université Notre-Dame du Kasayi
KANANGA**

Editorial

Finances, Droit et Ethique

André KABASELE MUKENGE
Professeur à l'Université Notre-Dame du Kasayi
et à l'Université Catholique du Congo

La gestion financière, le cadre juridique et les principes éthiques sont des piliers indispensables au développement d'une société, particulièrement en République démocratique du Congo (RDC). Le lien entre ces trois aspects est crucial pour assurer une gouvernance efficace, une stabilité économique et le bien-être de la population.

1. Les finances en RDC : les finances publiques et privées en RDC jouent un rôle central dans la dynamique économique du pays. Toutefois, le système financier congolais est confronté à plusieurs défis :

- **Système bancaire sous-développé :** bien que la RDC ait une forte population, une large partie de celle-ci reste non bancarisée. Les banques traditionnelles sont limitées dans leur capacité à fournir des services financiers modernes. Dans ce volume, les études des Professeurs Florent Mutombo Muimbayi et Dieudonné Luaba Nkuna nous conduisent dans les méandres du secteur bancaire congolais.
- **Évasion fiscale et corruption :** le système fiscal est souvent miné par l'évasion fiscale et une corruption endémique omniprésente, réduisant les recettes de l'État. A partir des analyses menées par le Chef de Travaux André Ngindu Kalombo, on peut s'interroger si ces maux ne gangrènent pas aussi la gestion des entreprises publiques en RDC.
- **Accès limité aux crédits :** pour les entreprises, en particulier les PME, l'accès aux crédits reste difficile, freinant l'innovation et le développement. Les limites dans l'innovation, la connectivité et l'accessibilité des bibliothèques universitaires constatées par l'Assistant Robert Tshibuabua Ashila sont dues en partie au manque de financement et à la difficulté d'accéder aux crédits.
- **Ressources naturelles :** la RDC est un pays riche en ressources naturelles, mais la gestion financière de ces ressources manque de

transparence. Les termes des contrats signés ne sont pas disponibles pour le grand public, et le système de « commissions » empochées par les porteurs des projets prend le pas sur les retombées pour l'ensemble de la population.

2. Le cadre juridique en RDC : le droit constitue l'un des instruments essentiels pour encadrer les activités financières et protéger les parties prenantes :

- **Droit financier :** en RDC, le droit financier est régi par diverses législations, notamment celles encadrant les banques, les assurances, les marchés financiers et les ressources naturelles. Toutefois, la mise en œuvre de ces législations reste souvent faible à cause d'une justice fragile et politisée. « Une justice malade », comme l'a reconnu publiquement le Président de la République, « magistrat suprême ».
- **Lutte contre le blanchiment d'argent :** le pays a renforcé sa législation contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cependant, la mise en application demeure un défi majeur en raison des failles dans le système judiciaire.
- **Droit des affaires :** la RDC est membre de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), qui régit certains aspects du droit commercial et encourage la protection des investissements étrangers. Mais la rapacité des uns et des autres fait que l'amélioration du climat des affaires reste un lointain horizon.

3. L'éthique dans la gestion publique : l'éthique concerne l'ensemble des principes moraux qui doivent guider les acteurs, qu'ils soient publics ou privés :

- **Transparence et redevabilité :** en matière de finances publiques, l'éthique impose une gestion transparente des ressources pour éviter la corruption et le détournement de fonds. L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) vise à promouvoir cette transparence en RDC. Mais la transparence doit être au rendez-vous aussi sur le plan de la lutte contre la cybercriminalité dénoncée par le Code du numérique, objet de l'étude de l'Assistant Daniel Tshibuabua Tshiboba.
- **Corruption et gestion des ressources :** le manque d'éthique dans la gestion des ressources naturelles a souvent entraîné des pertes massives pour l'État. Il existe un besoin urgent de mécanismes de

contrôle plus rigoureux et de sanctions efficaces contre les actes de mauvaise gestion. Un pays ne peut pas se développer si l'impunité règne et qu'il n'y a pas de sanctions envers les délinquants.

- **Responsabilité sociale des entreprises** : les entreprises, surtout celles opérant dans le secteur des ressources naturelles, ont la responsabilité d'agir de manière éthique. Cela inclut la protection des droits des travailleurs et des communautés locales, ainsi que la protection de l'environnement.

4. Problématiques spécifiques au contexte congolais

- **Économie informelle** : une grande partie de l'économie congolaise est informelle, ce qui échappe aux mécanismes de contrôle fiscaux et juridiques. L'absence de formalisation réduit l'efficacité des réformes financières et juridiques.
- **Conflits d'intérêts** : la collusion entre les élites politiques et économiques a souvent généré des conflits d'intérêts où l'éthique est mise à mal. Ces conflits affaiblissent l'application des lois et des réformes. Derrière la plupart des opérateurs économiques, se tiennent un haut cadre politique et un officier supérieur de la police ou de l'armée qui lui servent de parapluie.

En somme, le triptyque « finances, droit et éthique » constitue un socle incontournable pour le développement économique et social de la RDC. Toutefois, pour que ces éléments puissent réellement contribuer à l'épanouissement du pays, il est nécessaire de réformer en profondeur les institutions financières, de renforcer le système judiciaire et de promouvoir une culture éthique à tous les niveaux de la société, même si, comme le relèvent les Professeurs François Tshionyi Kazadi et Symphorien Kankonde Mamba, notre époque baigne dans le relativisme moral et la post-vérité. Dans cette situation, les concepts du bien et du mal sont subjectifs et dépendent du contexte social, culturel ou personnel. Par conséquent, il n'y aurait pas de moralité objective ou de valeurs universelles. L'affaiblissement, sur le plan mondial, des structures religieuses et des traditions sociales qui, par le passé, offraient des normes morales stables, a favorisé l'émergence d'une approche plus individuelle de la morale. Bien plus, avec l'éclosion des réseaux sociaux et de la société de l'information, les individus sont exposés à une multitude de points de vue. Les anciennes valeurs sont remises en question et remplacées par de nouvelles ou par rien du tout.

André KABASELE MUKENGE

Dans un autre registre, les avancées technologiques, notamment l'utilisation des drones, posent l'épineuse question de la place de la machine par rapport à l'homme, notamment pour décider de la vie et de la mort. Tel est l'objet de la réflexion partagée par le Professeur Luigi Troiani. D'aucuns parlent même de la guerre entre l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle¹.

Ce volume se clôture par une chronique reprenant les hommages académiques rendus au Chef de Travaux Ferdinand Kadioto Kabanda et au Professeur Abbé René Kandé Katanku, membres du corps académique de l'Université Notre-Dame du Kasayi, fauchés par la mort. Ils méritent la reconnaissance de toute la communauté universitaire.

¹ Lire L. ALEXANDRE, *La guerre des Intelligences – Intelligence Artificielle versus Intelligence Humaine*, avril 2018, DOI : 10.4267/2042/67621 (PDF). Ouvrage : Editions Jean-Claude Lattès, 2017.